

Demande de dérogation à l'horaire de travail du matin ou/et du soir

Cette dérogation ne sera accordée que pour les jours où il n'y a pas d'enseignement théorique et pour autant que l'heure de départ le matin ou de rentrée le soir implique une importante perte de temps à Lausanne ou pour les cas particuliers suivants :
départ avant 6h00 du matin, retour au-delà de 19h00, plus d'une fois par semaine.

Elève

Nom et Prénom : _____

Classe : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____ Localité : _____

J'ai déjà bénéficié d'une dérogation durant l'année scolaire précédente : non oui

DEPLACEMENTS PAR LES TRANSPORTS PUBLIQUES

Domicile - ETML (aller)

Horaire normal

Heure de départ du domicile _____

Heure de départ des transports publics _____

Heure d'arrivée ETML _____

Horaire retardé (demandé)

Heure de départ du domicile _____

Heure de départ des transports publics _____

Heure d'arrivée ETML _____

ETML - Domicile (retour)

Horaire normal

Heure de départ des transports publics _____

Heure d'arrivée domicile _____

Horaire avancé (demandé)

Heure de départ des transports publics _____

Heure d'arrivée domicile _____

Remarques

Cas particuliers

Lieu et date :

Signature de l'élève :

Signature de la ou du représentant-e légal-e : _____

DECISION (à compléter par l'école)

Nom et prénom : _____

Classe : _____

Accordé

	Oui	Non
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Retard le matin _____ minutes

Départ avancé le soir _____ minutes

Compensation du temps

Les bons résultats scolaires permettent une réduction ou une suppression de la compensation du temps

Suppression de la compensation Oui Non

Réduction du remplacement Oui Non

Commentaires

Lieu et date :

Signature direction :

Original au dossier papier

Copie au dossier informatique de l'élève